

ADDENDA No. 002

No de la DP: SEN-051 22/23

Titre: Systèmes de repérage par GPS

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la soumission et des documents relatifs au contrat. Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.

Question et Réponse

- Q1: Les entreprises de l'extérieur du Canada peuvent-elles présenter une soumission? (par exemple, de l'Inde ou des États-Unis)
- R1: Oui, les entreprises de l'extérieur du Canada peuvent présenter une soumission. Les soumissionnaires doivent se conformer aux exigences décrites dans la DP.
- Q2: Devons-nous venir au Sénat pour des réunions ?
- R2 : La plupart des réunions peuvent se faire à distance. Les réunions sur place seront nécessaires seulement pour les problèmes qui ne peuvent pas être résolus à distance.
- Q3: Pouvons-nous effectuer les tâches (liées à la demande de propositions) à l'extérieur du Canada ? (par exemple, à partir de l'Inde ou des États-Unis)
- R3: Le soumissionnaire peut effectuer certaines tâches à l'extérieur du Canada. Cependant, certaines tâches doivent être effectuées sur place, comme l'installation de GPS sur les véhicules. Le soumissionnaire doit se conformer aux exigences décrites dans la DP.
- Q4: Peut-on soumettre les propositions par e-mail ?
- R4 : Les offres doivent être transmises par **courriel seulement** : Proc-appr@sen.parl.gc.ca
Veuillez vous référer à la page 1 du document de l'appel d'offres.

Dina Al-Eryani
Conseillère d'approvisionnement
Le Sénat du Canada
Proc-app@sen.parl.gc.ca